



CONSULTATION INFIRMIERE

L'Ordre National des Infirmiers alerte de nouveau sur la situation de la profession et appelle à l'organisation d'États-généraux de l'attractivité des professions de santé

Consultation réalisée du 10 au 15 décembre 2021 auprès de l'ensemble des infirmiers inscrits à l'Ordre et à laquelle 60 000 infirmières et infirmiers ont répondu.

Les 5 chiffres-clés de la consultation :

- 85%** des infirmiers jugent leurs conditions de travail dégradées depuis le début de la crise sanitaire
- 72%** décrivent un état d'esprit marqué par de la lassitude
- 74%** des infirmiers pensent que l'on n'est pas prêts pour répondre collectivement à la 5^{ème} vague
- 54%** des salariés d'établissements publics estiment traverser un burn out, avec des effets préjudiciables sur la qualité des soins
- 15%** des infirmiers affirment vouloir changer de métier dans les 12 mois à venir

Paris, le 05 janvier 2022

Après près de 2 ans de crise sanitaire, dans un contexte de pénurie de soignants aggravée et de plus en plus préoccupant, et à l'heure où le pays connaît de nouvelles vagues épidémiques aux conséquences très incertaines, l'Ordre National des Infirmiers a lancé une nouvelle consultation afin d'alerter sur la situation actuelle de la 1^{ère} profession de santé par le nombre, essentielle au bon fonctionnement de notre système de santé.

Conditions de travail dégradées, lassitude généralisée

Alors que 66% des infirmier(e)s estiment qu'avant la crise sanitaire leurs conditions de travail étaient « plutôt bonnes », voire « très bonnes », **85% des infirmiers salariés estiment que « leurs conditions de travail se sont plutôt détériorées depuis le début de la crise sanitaire »** (89% pour les infirmiers salariés du secteur public).

Cette proportion a augmenté de 21 points en un an : en octobre 2020, 64% des infirmiers affirmaient que « leurs conditions de travail (s'étaient) détériorées depuis le début de la crise sanitaire ».

Interrogés sur les 3 mots (parmi 6 choix possibles) qui décrivent le mieux leur état d'esprit par rapport à leur travail, « **la lassitude** » (72%), « **la colère** » (51%) et « **l'angoisse** » (46%) reviennent le plus souvent dans les réponses des infirmiers, largement devant « la satisfaction » (9%), « la confiance » (6%) et « la sérénité » (3%).

Les infirmiers sont même **42%** à indiquer « qu'ils ressentent actuellement un syndrome d'épuisement professionnel de type burn-out ». Ce dernier a « un impact sur la qualité des soins délivrés » pour près de la moitié des professionnels concernés (49%), et **cette proportion monte même à 54% pour les infirmiers salariés du public concernés par le ressenti d'un burn-out.**

Sous-effectifs hospitaliers

Parmi les infirmiers exerçant en établissement, 70% affirment que « par rapport aux effectifs habituels de leur service ou de leur établissement, ils sont **moins nombreux** » (**72% dans le public**). Par ailleurs, 64% des infirmiers exerçant en établissement de santé indiquent « qu'il y a un **turn-over plus important** que par le passé ».

Les infirmiers exerçant en établissement sont 71% (74% pour les infirmiers salariés du public) à déclarer « qu'actuellement, **ils ne disposent pas du temps nécessaire pour prendre en charge leurs patients** » (+ 7 points par rapport à la consultation réalisée en octobre 2020).

Concernant l'organisation de l'offre de soins, 74% des infirmiers pensent que « nous ne sommes pas bien préparés collectivement pour **répondre à la 5ème vague de contamination de Covid-19** » (76% pour les infirmiers salariés du public).

Risque de pénurie aggravée

Interrogés sur « leur intention de quitter la profession » (hors départ en retraite), **15% des infirmiers ont répondu « Oui, je compte changer de métier dans les 12 mois à venir »**, sachant que 33% « ne savent pas ou ne souhaitent pas se prononcer », et donc **seuls 52% des infirmiers affirment « qu'ils ne comptent pas changer de métier dans les 12 mois à venir »**.

Interrogés sur « leur intention de quitter la profession dans les 5 ans à venir », hors départ en retraite, **30% des infirmiers ont répondu « Oui, je compte changer de métier dans les 5 ans à venir »**, sachant que 37% « ne savent pas ou ne souhaitent pas se prononcer », et donc **seuls 33% affirment « qu'ils ne comptent pas changer de métier dans les 5 ans à venir »**.

Renforcer l'attractivité des professions de santé

Enfin, **79% des infirmiers estiment que « les mesures annoncées dans le cadre du Ségur de la santé n'ont pas eu d'impact positif sur leur souhait de continuer à exercer la profession infirmière ces prochaines années »** (81% pour les infirmiers salariés de l'hôpital public) : le seul levier financier est insuffisant pour garantir l'attractivité de la profession sur la durée.

L'Ordre National des infirmiers appelle donc l'ensemble des candidats à l'élection présidentielle à s'engager dès maintenant à lancer dans les 30 premiers jours suivant leur prise de fonctions à l'Elysée **les premiers Etats-généraux de l'attractivité des professions de santé.**

Concernant la profession infirmière, il conviendra notamment de :

- **Mettre en place des ratios minimums d'infirmiers en fonction du nombre de patients**

Aujourd'hui, en raison de l'absence de ratios minimums d'infirmiers dans certains services, ou du non-respect de ces derniers quand ils existent, nombre d'infirmiers travaillent quotidiennement dans des conditions très difficiles. Outre le risque que cela constitue pour la sécurité et la qualité des soins délivrés aux patients, évoluer au sein de services structurellement en tension pousse chaque année de nombreux infirmiers à quitter l'hôpital public, voire à "raccrocher leur blouse".

- **Faire évoluer le cadre réglementaire de la profession infirmière**

Les textes réglementaires encadrant la pratique infirmière n'ont pas été révisés depuis près de 20 ans. Il convient par exemple de permettre aux patients d'accéder plus facilement et simplement aux infirmiers présents sur l'ensemble du territoire (premier recours), reconnaître les vertus de la consultation infirmière, donner aux infirmiers la possibilité de prescrire des traitements ou d'adapter des posologies dans certains cas très spécifiques, valoriser et encourager le rôle des infirmiers en matière de prévention... Avec l'augmentation et la transformation des besoins de santé (vieillesse de la population, augmentation des maladies chroniques...), le système de santé a besoin d'infirmiers reconnus pour leur savoir-faire et leurs connaissances cliniques. Être considérés à la hauteur de leurs compétences ne pourra qu'encourager les infirmiers à rester dans la profession durablement.

--

« Avec cette nouvelle consultation, nous jouons pleinement notre rôle de vigie de la profession infirmière. La pénurie de soignants constitue un risque très grave pour la pérennité de notre système de santé et la qualité des soins délivrés aux patients. Or, de nombreux indicateurs nous invitent à penser que le phénomène va s'aggraver. Nous appelons les pouvoirs publics à réagir rapidement en organisant les premiers Etats-généraux de l'attractivité des professions de santé. Parmi les premières mesures proposées par l'Ordre National des infirmiers : instaurer des ratios minimums d'infirmiers en fonction du nombre de patients dans chaque service, et faire enfin évoluer significativement le cadre réglementaire de la profession infirmière. »

Patrick Chamboredon, Président de l'Ordre National des Infirmiers

CONTACT PRESSE

Adrien de Casabianca

06 30 30 34 84

adrien.decasabianca@gmail.com